

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 11 février 2019

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec),  
H4Z 1A2

**Objet : R-4076-2018, phase 1 – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et tarif d'Énergir à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 / DÉPÔT DE L'ARGUMENTATION DU ROÉÉ  
N/D : 1001-122**

---

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la lettre procédurale A-0015 dans le dossier en rubrique, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) transmet son Argumentation, aussi produit ce jour sur le SDÉ.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, cher Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz  
cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir  
Me Vincent Locas, Énergir  
Me Philip Thibodeau, Énergir,  
Dossiers réglementaires, Énergir  
Bertrand Schepper, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ